

Chirurgiens dentistes : l'autorisation administrative fait place à l'inscription ordinale

Abderrahim DERRAJI - 2014-12-19 17:37:45 - Vu sur pharmacie.ma

Une cérémonie officielle de passation du régime d'autorisation administrative au régime d'inscription ordinale a été organisée le Jeudi 18 décembre 2014 au siège du Secrétariat Générale du Gouvernement.

Cette cérémonie historique a été marquée par la présence du Secrétaire Général du Gouvernement, du Ministre de la Santé, du Président du Conseil National de l'Ordre des médecins dentistes du Maroc (CN OMDM) et du Conseiller juridique auprès du CN OMDM ainsi que de hauts responsables des deux Ministères et de l'Ordre National des Médecins Dentistes du Maroc (O.N.M.D.M.).

>

Cette passation marque une ère nouvelle dans l'histoire de la profession de médecine dentaire au Maroc, et constitue l'aboutissement d'un des nombreux chantiers organisationnels et structurants enclenchés ces dernières années par l'O.N.M.D.M.